

AVIS pour l'inscription

Formation Temps Aménagé

Les candidats **ADMIS** doivent obligatoirement ramener leur dossier au guichet de la Formation temps aménagé à la scolarité de la Faculté des Sciences pour s'inscrire munis des pièces ci-dessous à partir du Lundi 24 Novembre 2025.

- 1) Diplômes originaux du Baccalauréat et du DEUG ainsi que de Licence (ou équivalent) et leurs copies.
- 2) Originaux des relevés de notes et leurs Copies
- 3) Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CIN).
- 4) Un extrait d'acte de naissance.
- 5) Attestation de travail ou de CNSS ou Patente ou autre document qui justifie le droit de poursuivre la formation.
- 6) Reçu de paiement ou de virement nominatif (cas échéant traçabilité) de la somme de 25 000 DH au début de chaque année universitaire.
- 7) Quatre photos d'identité.
- 8) Enveloppe timbrée portant l'adresse de l'étudiant.
- 9) Deux (2) copies de reçu de préinscription à télécharger depuis la plateforme <https://my.umi.ac.ma>

NB : tout dossier incomplet annule l'admissibilité et le dépôt du dossier s'effectue en présentiel

ORDRE DE VERSEMENT

L'Etudiant :

inscrit dans la formation

est autorisé à verser la somme de **25 000 Dirhams**

au compte de la Faculté des Sciences Meknès, sous le numéro 310 480 10100 247020 6310 170

Ouvert auprès de la trésorerie régionale de Meknès

Meknès, le :